## AR Prefecture

016-211600614-20231016-D2023\_7\_3-DE Reçu le 19/10/2023

## **MAIRIE DE BRIE - 16590**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers L'an deux mil vingt trois

En exercice : 27 Le : **16 octobre** 

Présents : 24 Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Procuration : 3 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence

Votants: 27 de M. Michel BUISSON, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2023

**OBJET**: D2023\_7\_3

Décision modificative n° 2 du budget Régie de transport

<u>Présents</u>: BERTHELON Saskia, BOUCHERIT Daniel, BOURGADE Laure, BRIANCON Jean-Pierre, BUISSON Michel, CHASLARD Brigitte, CHAUSSAT Christian, CORNELIUS Magali, DULAIS Nathalie FORESTIER-BRUN Fabienne, GAUDILLIERE Michel, GERACI Fabien, IMARD Catherine, JOUANNET Joël, LACOURARIE Séverine, MASSON Gilles, MOINARD BOUTENEGRE Murielle, MOREAU Dany, MOUMANEIX Pascal, NARDOU Jean-Pierre, THOS Florence, URBAJTEL Patricia, VIEUILLE Robin, VRIET Laure.

Ont donné procuration : HELION PASCAL à BUISSON Michel, LACOURARIE Séverine à

BRIANCON Jean-Pierre, GUERIN Sandrine à THOS Florence.

Secrétaire de séance : MOUMANEIX Pascal

Le budget Régie de transport va recevoir une avance de trésorerie de la part du budget général afin de pouvoir payer la facture de réparation du bus.

Ces nouveaux crédits doivent faire l'objet d'une décision budgétaire modificative.

## **INVESTISSEMENT**

OBJET	LIBELLE	NUMERO	<b>DEPENSES</b>	RECETTES
	COMPTE	COMPTE		
Avance du budget général	Autres	1687		22 0000 €
	dettes			
Remboursement avance du	Autres	1687	22 000 €	
budget général	dettes			

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable à ces virements de crédits.

Certifié exécutoire Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Reçu en Préfecture

Au registre sont les signatures.

Affiché le 18 octobre 2023

Le: Pour copie conforme:

Publié ou Notifié En Mairie, le 18 octobre 2023

Le Maire,

Le: